

.

La problématique de l'intégration des peuples : la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) face aux changements de régimes politiques en Afrique de l'ouest

Djakaridja OUATTARA

Doctorant à l'université

Joseph KI-ZERBO/Burkina Faso

Laboratoire des systèmes politiques, économiques religions
et culture

djakisouattara60@gmail.com

Résumé

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) connaît des difficultés depuis la multiplication et l'accélération des coups d'état survenus récemment dans la sous-région. Le renversement des régimes démocratiquement élus font beaucoup de débats ; ce qui amène les dirigeants de l'organisation à prendre des sanctions pour dissuader les contrevenants. Ces sanctions sont vues sous plusieurs angles. Elles sont jugées illégales par les putschistes et la majorité de la population sahélienne et de l'autre côté elles sont jugées légales par les membres de l'instance sous régionale qui estiment pouvoir limiter ces putschs. Ce qui nous amène à nous interroger sur l'opportunité de ces coups, la crédibilité et l'inaction de l'institution face à la montée du terrorisme et la grogne sociale. La présente étude vise à analyser les difficultés de cette intégration à juguler les crises dans la zone ouest- africaine, l'impact des sanctions. Pour atteindre cet objectif, nous avons suivi une démarche méthodologique. Cette démarche à consister à la recherche documentaire, à la recherche des sources de première main à travers des entretiens oraux sur le terrain. Après l'analyse des données, il ressort que les populations contestent de plus en plus la CEDEAO dans sa prise de décision.

Mots-clés : Afrique de l'ouest, CEDEAO, Intégration des peuples, Régime politique, Terrorisme, Coup d'état.

The problem of integrating peoples: the Economic Community of West African States (ECOWAS) in the face of changing political regimes in West Africa

Abstract :

The Economic Community of West African States (ECOWAS) has been experiencing difficulties since the recent increase in the number and acceleration of coups d'état in the subregion. The overthrow of democratically elected regimes is the subject of much debate; This leads the organization's leaders to take sanctions to deter violators. These sanctions are seen from several angles. They are considered illegal by the putschists and the majority of the Sahelian population and on the other hand they are considered legal by the members of the sub-regional body who believe that they can limit these putschs. This leads us to question the appropriateness of these coups, the credibility and inaction of the institution in the face of the rise of terrorism and social discontent. The aim of this study is to analyse the difficulties of this integration in curbing crises in the West African zone and the impact of sanctions. To achieve this goal, we followed a methodological approach. This approach consists of documentary research, the search for first-hand sources through oral interviews in the field. After the analysis of the data, it appears that the populations are increasingly challenging ECOWAS in its decision-making.

Keywords: West Africa, COWAS, People's integration, Political regime, Terrorism, Coup d'état

Introduction

L'intégration des peuples dans l'espace ouest-africain a toujours été une préoccupation majeure pour les dirigeants depuis les indépendances. C'est pourquoi, dès les indépendances, les pays ouest-africains ont créé des espaces communautaires de libre circulation des personnes et bien afin de renforcer cette intégration. A cet effet, naquit l'une des organisations les plus importante de la sous-région : La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dont la mission première est de faciliter cette libre circulation des biens et des personnes. Cependant, symbole de l'espoir de tous les peuples, elle n'a pas su relever tous les défis auxquels les masses populaires l'attendaient. Ainsi, l'organisation est confrontée à des difficultés d'ordres politique, économique et géostratégique. Dès lors, l'organisation qui comptait 15 pays dont le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau, le Ghana, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigéria, la Sierra Léone, le Sénégal et le Togo (C. Ouédraogo et al ,2015, p6.) voit, trois de ses membres se retirer de ses instances. Il s'agit du Burkina Faso, du Mali et du Niger. Ce qui justifie le choix de notre sujet. A cet effet, ce choix nous amène à nous interroger sur les problèmes de l'intégration des peuples dans l'espace CEDEAO. Dès lors quelles sont ses rôles politique et économique ? Quelles sont les limites de la CEDEAO dans la gestion des crises dans la sous-région ? Enfin, comment la crise terroriste a-t-elle bouleversé la configuration géopolitique de l'espace ? Quelles solutions propose la CEDEAO pour endiguer l'hydre terroriste ? Dans ce contexte, cette étude vise à

analyser les facteurs de l'instabilité politique dans l'espace. Cette étude vise à analyser les politiques d'intégration de la CEDEAO, en mettant en lumière les défis politiques et économiques de la région. Ensuite, nous explorerons les limites de cette gouvernance en montrant les complexités de la situation géopolitique, avant d'évaluer les conséquences de la crise terroriste dans l'espace CEDEAO, le bouleversement de l'ordre politique et enfin nous nous pencherons sur la création de l'alliance des états du sahel (AES) ses implications et ses conséquences politiques.

La présente étude s'ancre dans un cadre conceptuel qui analyse les interactions entre le rôle de la CEDEAO dans l'intégration des peuples, ses principes fondamentaux de gouvernance et les tensions politiques entre les états membres, liées à la crise terroriste aux sanctions économiques et politiques. Pour ce faire, trois hypothèses sont émises :

- Les coups de forces militaires dans l'espace CEDEAO, constituent un obstacle à l'intégration des peuples.
- L'indifférence, le mutisme de la CEDEAO face aux attaques terroristes dans le sahel et fragilisent les rapports de gouvernance entre les Etats-membres.
- Les sanctions économiques et politiques et les calendriers électoraux justifient la création de l'alliance des états du sahel.

Les données pour cette recherche ont été collectées auprès de sources diversifiées. Pour mener cette étude, nous avons eu recours aux documents de plusieurs natures. Ces documents sont constitués de rapports qui nous ont fournis des données statistiques sur les exportations, des documents d'archives, des thèses, des ouvrages et les travaux

scientifiques, ont surtout fourni des informations utiles pour notre rédaction. Aussi, les sources électroniques ont concouru à l'élaboration de cet article.

1. Les rôles politique et économique de la CEDEAO

La CEDEAO joue des rôles sur le plan politique et économique dans l'intégration ouest-africaine. C'est la plus importante organisation à vocation économique de la région ouest-africaine.

Carte I : La CEDEAO avant le retrait des pays de l'AES



Sources : www.lemonde.fr/afrique/article/2024/09/30/qu-est-ce-que-lacedeao

1.1. Le rôle économique

La Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO), officiellement créée en 1975 et actuellement composée de quinze pays, s’est engagée pour coordonner et promouvoir le commerce, la coopération et le développement durable dans tous ses États membres, malgré leur hétérogénéité structurelle (G. Semedo, 2014, p.113). La CEDEAO, elle a pour objectifs la création d’un marché unique pour les quinze pays à travers la promotion de la coopération et le développement de tous les secteurs de l’activité économique. Elle encourage la libre circulation des facteurs de production, des biens et des personnes, la création d’un fonds de compensation pour le développement et l’harmonisation des politiques monétaires, budgétaires et agricoles (D. J-M. Palm, 2002, p.33). Grâce à ses institutions régionales et à ses politiques communes, la CEDEAO encourage la libre circulation des biens, des services et des personnes, favorise le commerce intra régional et inter-régional et stimule le développement économique. La CEDEAO poursuit plusieurs objectifs clés pour atteindre son objectif d’intégration régionale.

Un autre objectif important de la CEDEAO est de promouvoir la coopération économique et le développement durable dans la région. L’organisation encourage la mise en place de politiques économiques communes, la coordination des politiques monétaires et la promotion d’investissements régionaux. Ces mesures visent à stimuler la croissance économique et à réduire la dépendance des États membres vis-à-vis des économies extérieures.

1.2. Le rôle politique

Sur le plan politique, l'organisation joue un rôle actif dans la résolution des conflits et la prévention des crises dans la région. En effet, elle a mis en place un plan d'action concernant toute une panoplie de questions, que sont : l'intégration régionale en Afrique ; l'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale (commerce, développement du secteur privé, investissement, ressources du développement, infrastructure industrielle, recherche et technologie, dettes et coopération dans des forums internationaux) ; les droits de l'homme, les principes et institutions démocratiques, la bonne gouvernance et l'État de droit, notamment le rôle de la société civile, les migrations, les réfugiés etc. ; la consolidation de la paix, la prévention, gestion et résolution des conflits (C. Tony et ,2014,p43.). « Les approches régionales dans les domaines de la paix et de la sécurité sont pleines d'ambiguïtés conceptuelles et pratiques (O. Kenneth, 2014, p179) ».

En effet, Selon N. ROBIN (2008, p9.), « le Traité de la CEDEAO sur la libre circulation des personnes a conféré un statut particulier aux ressortissants ouest-africains qui émigrent dans les autres pays de la Communauté ; de ce fait, les modalités de contrôle des migrants ouest-africains sont plus souples ; cette application« aménagée » des dispositions juridiques répond à la logique des échanges migratoires qui fondent l'histoire de cette région, découpée par des frontières nationales au mépris des pratiques sociologiques et économiques des communautés qui la composent ».

Aussi, la CEDEAO s'engage également à promouvoir la paix, la stabilité et la sécurité dans la région de l'Afrique de l'Ouest. L'organisation joue un rôle actif dans la résolution

des conflits et la prévention des crises dans la région. Elle a mis en place des mécanismes de médiation et de prévention des conflits, tels que la création de la Force en attente de la CEDEAO (FAC) pour répondre rapidement aux situations d'urgence. La CEDEAO a créé plusieurs institutions régionales pour faciliter la coopération et la coordination entre les États membres. L'une de ces institutions est la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC), qui vise à mobiliser des ressources pour financer des projets de développement régional. La BIDC offre des prêts et des garanties aux États membres pour soutenir des projets prioritaires dans des secteurs tels que l'agriculture, l'infrastructure et l'énergie. Une autre institution clé de la CEDEAO est la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD), qui fournit des financements et des prêts concessionnels pour soutenir le développement économique des États membres. La BOAD finance des projets d'infrastructures, d'énergie, d'agriculture et de santé, contribuant ainsi à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté dans la région. La CEDEAO a également mis en place des politiques communes pour promouvoir l'intégration régionale. L'une de ces politiques est la libre circulation des biens et des personnes. La CEDEAO a adopté le Protocole de la CEDEAO sur la libre circulation des personnes et des biens, qui permet aux ressortissants des États membres de voyager sans visa dans la région et de résider et de travailler dans d'autres États membres.

Par ailleurs, la CEDEAO œuvre à l'harmonisation des politiques commerciales au sein de la région. L'organisation a créé une union douanière, dans le cadre de laquelle les

droits de douane et les autres barrières commerciales ont été réduits ou éliminés entre les États membres. Cela favorise le commerce intra-régional et encourage les investissements entre les pays de la CEDEAO.

2. les limites de la CEDEAO dans la gestion des crises dans la sous-région

« Il ne fait aucun doute que la CEDEAO a accompli des réalisations remarquables dans le domaine du régionalisme sécuritaire. Premièrement, l'intervention de la CEDEAO a contribué à atténuer l'anarchie à grande échelle et la catastrophe humanitaire dans les pays touchés par la guerre. L'imposition de la paix et les efforts diplomatiques ont contribué à l'obtention d'un cessez-le-feu et à l'installation de havres sûrs pour les populations civiles et pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays(...) »
Plusieurs difficultés jalonnent le fonctionnement de la CEDEAO. Parmi ces difficultés on a les coups d'état à répétition, l'inefficacité de l'organisation à résoudre les problèmes internes de son fonctionnement.

Tableau I : les pays de la CEDEAO avant la création de l'AES

pays	Capitale
Cote d'Ivoire	Yamoussoukro
Sénégal	Dakar
Mali	Bamako
Burkina Faso	Ouagadougou
Benin	Porto-Novo
Niger	Niamey

Liberia	Monrovia
Ghana	Accra
Guinée Bissau	Bissau
Guinée	Conakry
Gambie	Banjul
Cap-Vert	Praia
Nigeria	Abuja
Sierra leone	Freetown
Togo	Lomé

Sources : [https:// www cap-afriques.uquam.ca](https://www.cap-afriques.uquam.ca), consulté le 30/09/2024

2.1. La prolifération des coups d'état

Au moment de sa création, la principale préoccupation de l'organisation consistait en la protection des présidents et des gouvernements des États membres. L'aspect concernant le respect des normes démocratiques et des droits de l'homme ne représentait pas à cette époque une priorité pour les États membres (B. Oumnia, 2022, p4.). Cependant la période 1980 fut une période de prolifération des coups d'Etat. Après la période des coups d'état des années 1980, l'on assiste encore à une manifestation de cette pratique qui est la prise du pouvoir par les armes. Ce changement de l'ordre constitutionnel intervient de manière répétée dans les pays du Sahel et en Guinée. En effet, dans les pays du sahel, cette prise du pouvoir est consécutive à l'incapacité des civiles à contenir l'hydre terroriste. En guinée elle se justifie par le 3e mandat du président déchu. Cette prise du pouvoir tendancieuse inquiète la CEDEAO qui impose des sanctions politiques et économiques.

.

Du Mali au Niger en passant par la Guinée et le Burkina Faso, on assiste au renversement de l'ordre constitutionnel par les militaires. Cependant les raisons évoquées par les hommes en armes restent différentes. Si le Mali, le Burkina Faso et le Niger ont une raison commune à savoir la mauvaise gestion de la crise sécuritaire, la Guinée Conakry, quant à elle, évoque des problèmes de mauvaises gouvernances, du tripatouillage constitutionnel et le recul démocratique. Ces coups de force ont été diversement sanctionnés par l'instance. Sanctions qui a été mal accueillie par les populations des pays en crise car déjà sous le poids de la crise terroriste. Si pour certains, la CEDEAO a agi en dépit des lois qui régissent son fonctionnement. D'autres estiment que la CEDEAO devrait également prendre des sanctions contre les révisions constitutionnelles pour les 3e mandats dans certains pays à la veille des élections. C'est le cas de la Cote d'ivoire et de la Guinée.

2.2. Les révisions constitutionnelles et les crises sociales dans les pays membres

Des dirigeants, leur mandat arrivant à échéance, ont pris des mesures les maintenant au pouvoir au-delà des délais légaux fixés par les constitutions de leurs pays respectifs. Face aux récentes crises politiques enregistrées dans la région, et devant l'impact sur la démocratie de plusieurs États, les instances de la CEDEAO n'ont pas réussi à apporter de solutions à ces dérives dénotant ainsi une perte de pouvoir et d'influence de l'organisation régionale dans le maintien de la paix et de la sécurité. Ce qui entraîne des crises sociopolitiques telles que les violences post-électorales

et préélectorales. En mars 2020, après des mois de crise politique due aux manifestations de l'opposition, le manque d'intervention effective de la CEDEAO ainsi que de l'Union africaine permet à Alpha Condé d'organiser les élections législatives et le référendum en vue d'adopter une réforme constitutionnelle.

L'organisation régionale a dépêché une mission d'experts à Conakry pour vérifier la fiabilité du fichier électoral devant servir pour le double scrutin. Ces derniers ont recommandé le retrait de 2,5 millions de personnes des listes électorales pour l'organisation d'élections transparentes mais ces modifications ne seront pas implémentées par le gouvernement. Bien qu'il ait été boycotté par une large frange des électeurs, le double scrutin ouvre la voie pour une nouvelle constitution qui permet au président sortant de se présenter pour un troisième mandat. Les observateurs, internationaux et régionaux, ont d'ailleurs manqué à l'appel lors de ces deux scrutins en raison du refus du gouvernement guinéen prétextant la crise sanitaire. En octobre 2020, après une révision du fichier électoral, les élections présidentielles, boycottées par la plupart des acteurs politiques, sont maintenues. Le 18 octobre 2020, Alpha Condé remporte les élections présidentielles à la majorité des voix dès le premier tour

En juillet 2018, et dans le cadre des élections législatives à venir, la CEDEAO décide d'adopter une série de réformes à l'intention du Togo (Z. Sorgho et al, 2015, p102). Cependant, le gouvernement rejette l'ensemble des propositions de réformes et organise tout de même les élections législatives. Face à la réaction du pouvoir en place, l'organisation régionale n'impose aucune sanction et permet de ce fait à

.....
Gnassingbé de mener à bien les législatives sans l'implémentation des réformes. A l'issue des élections, la CEDEAO applaudit la transparence du processus électoral. Dans les récentes crises politiques vécues par des pays de l'Afrique de l'Ouest, les instances de la CEDEAO n'ont pas réussi à prendre des initiatives effectives. Cela a remis en cause la crédibilité et l'efficacité de l'organisation régionale. La place qu'occupent au sein de l'organisation des pays comme le Nigeria, le Ghana ou encore la Côte d'Ivoire, ou encore le Sénégal, leur passivité face aux dérives démocratiques chez leurs voisins ou même dans leur propre pays, comme c'est le cas pour la Côte d'Ivoire, peuvent expliquer le recul d'influence de la CEDEAO.

2.3. La contestation des masses populaires et la perte de la crédibilité de la CEDEAO

La CEDEAO est de plus en plus contestée par les masses populaires du fait de ses prises de décisions allant de la suspension des états aux sanctions économiques. Ce qui exacerbe les tensions entre les populations des pays en crise et l'institution. Les chefs d'états des pays membres sont ainsi traités de « syndicats » par les populations. En effet, pour la plupart des populations, aucune action militaire n'a été envisagée par l'organisation sous régionale pour secourir les pays sahéliens contre l'hydre terroriste, par contre des sanctions, ont été prises par l'instance organisationnelle pour le rétablissement de l'ordre constitutionnel.

3. La crise terroriste dans l'espace CEDEAO, le bouleversement de l'ordre politique et la création de l'alliance des états du sahel (AES)

Eu égard la persistance du terroriste et le silence de la communauté internationale, les pays sahétiens décident de mutualiser leurs forces en créant une alliance tripartite appelé l'alliance des états du sahel (AES).

3.1. La crise terroriste dans l'espace CEDEAO, les coups d'états militaires et les tensions politiques entre les états membres

Plusieurs tensions diplomatiques sont nées dans la zone CEDEAO. Ce qui a entraîné des conséquences sur l'organisation. En effet, elles émanent des sanctions économiques et politiques en l'encontre des pays sous transitions démocratiques. En Afrique de l'Ouest le lien entre la criminalité et le terrorisme est très fort. La faiblesse des états, l'absence d'un contrôle centralisé, fourni par les État, et la surveillance des frontières contre, la contrebande de divers produits à amplifiée la crise sécuritaire dans certaines zones de l'espace ouest africaine et principalement au Sahel (T. Chafter et al p69.).

3.2. Les causes du retrait des pays membres de l'AES de la CEDEAO

Le Niger, le Mali et le Burkina Faso, trois pays de l'Afrique de l'Ouest dirigés par des militaires arrivés au pouvoir après des coups d'Etat, ont annoncé dimanche dernier leur retrait de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Cette décision est consécutive aux relations conflictuelles entre ces trois pays et

.....
l'organisation sous régionale depuis l'évènement des coups d'Etat.

Ce retrait était prévisible, à en croire de nombreux analystes, vu les tensions qui se sont créées entre l'institution communautaire et les trois pays à qui elle a infligé des sanctions pour protester contre les coups d'Etat (I. Kouwonou, 2024, p14). Ce retrait peut aussi se justifier par le fait que la CEDEAO ait imposé des calendriers électoraux aux pays de l'AES. Ne faisant plus partir de l'organisation ouest-africaine, ces états ne seront plus sous la menace de nouvelles sanctions.

3.3. Les conséquences sur les états de l'alliance et sur les états de la CEDEAO

Le retrait des pays du sahel entraine des conséquences aussi pour le sahel que pour les états membres de la CEDEAO. Les conséquences sont de plusieurs ordres. Sur le plan économique, ce retrait va affecter la libre circulation des biens et des personnes et la lourdeur des procédures administratives. Sur le plan politique, les militaires au pouvoir dérouleront leur agenda politique sans tenir compte de la CEDEAO. Sur le plan culturel, l'on assiste a une fracture sociale entre les peuples autrefois liés par l'histoire mais également par la géographie. C'est le cas des groupes ethnolinguistiques qui se trouve entre la côte d'ivoire, le Burkina Faso et le Mali d'une part, et d'autre part entre le Niger, le Benin et le Nigeria.

Tableau II: les pays de la CEDEAO après la création de l'AES

Pays	Capitale
Cote d'ivoire	YAMOOUSSOUKRO
Sénégal	DAKAR
Bénin	PORTO-NOVO
Guinée	CONAKRY
Togo	LOME
Gambie	BANJUL
Ghana	ACRRA
Liberia	MONROVIA
Nigeria	ABUJA
Sierra Leone	FREETOWN
Cap-Vert	PRAIA
Guinée-Bissau	BISSAU

Source : [https:// www cap-afriques.uquam.ca](https://www.cap-afriques.uquam.ca) ,consulté le 30/09/2024

Conclusion

La CEDEAO a joué un rôle essentiel dans la promotion de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. L'organisation a œuvré à créer un marché commun, a stabilisé la coopération économique et a garanti la paix et la sécurité dans la région. Grâce à ses institutions régionales et à ses politiques communes, la CEDEAO a su maintenir et encourager la libre circulation des biens, des services et des personnes. Ces efforts ont favorisé le commerce intra-régional et stimulé

.....
le développement économique. Les tensions diplomatiques et la gestion de la crise sécuritaire ont entraîné ainsi le retrait de trois de ses membres.

Bibliographie

- Oumnia Boutaleb, 2022, Le rôle de la Cedeao dans la gestion des crises politiques et sécuritaires internes de ses États membres, PB - 49/22,10p.
- Ouédraogo Carine et al, 2015, *La mobilité des capitaux en Afrique de l'ouest : investigation avec les pays de la CEDEAO*,CACID ,22 p.
- Domba Jean-Marc Palm, 2002, « La problématique de l'intégration économique en Afrique de l'ouest », in *Science et technique*, Lettres, science sociales et humaines, OUAGADOUGOU, INSS/ CNRST, pp31-53.
- Chafer Tony et al 2014, « L'UE, la CEDEAO et les dimensions multiples des relations entre l'Europe et l'Afrique de l'Ouest », in *Comprendre l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest - Une analyse multithématique et comparative*,n°17 ,institut de l'Afrique de l'Ouest, pp43-76.
- Semedo Gervasio, 2014, « Les résultats de la libéralisation du commerce dans le cadre des processus d'intégration en Afrique de l'Ouest » in *Comprendre l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest - Une analyse multithématique et comparative*, n°17, Institut de l'Afrique de l'Ouest, pp.113-170.

ROBIN Nelly, 2008, *La CEDEAO, un espace de libre circulation, poste frontière avancé de l'espace Schengen*, Ceped, UMR196, IRD, Université Paris Descartes, INED/Laboratoire Migrinter, CNRS, Poitiers France,
www.lemonde.fr/afrique/article/2024/09/30/qu-est-ce-que-lacedeao